

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. JOSEPH ZAYED, président
Mme GISÈLE GRANDBOIS, commissaire
M. MICHEL GERMAIN, commissaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LE PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST – SECTION QUÉBÉCOISE**

ERRATUM
Page 66, ligne 2583

VOLUME 4

Séance du 9 mars 2016 – 19 h
Salle Desjardins
Complexe les 2 glaces - Honco
275, avenue Taniata
Lévis

2555 est-ce que l'Office national de l'énergie pourrait être appelé à intervenir? Ça fait que pourriez-vous nous répondre ce que vous nous aviez répondu hier?

M. MARC-ANDRÉ PLOUFFE :

2560 Donc, si ce port faisait partie intégrante de l'infrastructure interprovinciale ou internationale, qui est gérée par l'Office, la compagnie, le promoteur devrait soumettre une demande à l'Office national de l'énergie, qui serait étudiée selon le processus normal.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2565 Et peut-être comme complément d'information, vous allez retrouver, Madame, les termes exacts dans les transcriptions de la séance d'hier soir, mais disons que, grosso modo, on a posé la question au responsable de Valero et au responsable de Suncor, qui étaient présents hier, on leur a demandé à chacun si, dans le cas de Valero, est-ce qu'ils pouvaient avoir des intentions d'exportation à partir de leurs installations sur le fleuve? Et dans le cas de Suncor, s'ils pouvaient
2570 avoir des intentions d'exportation à partir de Montréal-Est?

2575 Donc, dans le cas de Valero, ils nous ont répondu, bon, bien entendu, il s'agit d'intention, les choses peuvent changer avec le temps, mais pour le moment, ils nous ont dit qu'ils n'avaient pas d'intention du tout d'exporter à partir des installations de Lévis. Et dans le cas de Suncor, ils nous ont dit qu'il n'était pas exclu qu'ils aient des activités d'exportation, mais que ça se ferait plutôt à partir de Saint John, au Nouveau-Brunswick, plutôt que de Montréal, étant donné que le port de Saint John permet d'utiliser des bateaux de bien plus grande capacité, et ce qui est plus avantageux.

2580 Mais vous pouvez donc revoir, dans les transcriptions qui seront disponibles, je crois d'ici une semaine, environ une semaine, disons, les paroles exactes des représentants des raffineries.

M. LOUIS BERGERON :

2585 Monsieur le président, si vous me permettez, j'aimerais compléter la réponse de monsieur Plouffe, parce que monsieur Plouffe a dit : « Si le terminal faisait partie prenante d'un projet comme Énergie Est, à ce moment-là, il serait assujéti à la même demande. » Mais ce que j'ai précisé l'autre soir, puis je veux le repréciser, c'est que le projet Énergie Est ne comprend pas de nouveau terminal au Québec et l'entreprise comprend très bien que si éventuellement il y avait un
2590 nouveau projet qui s'ajoutait pour faire un port qui serait relié sur Énergie Est, ce serait un nouveau projet, à ce moment-là, qui devrait être soumis à la réglementation fédérale et provinciale. Donc, il n'y a pas de projet de terminal pétrolier intégré au projet Énergie Est.